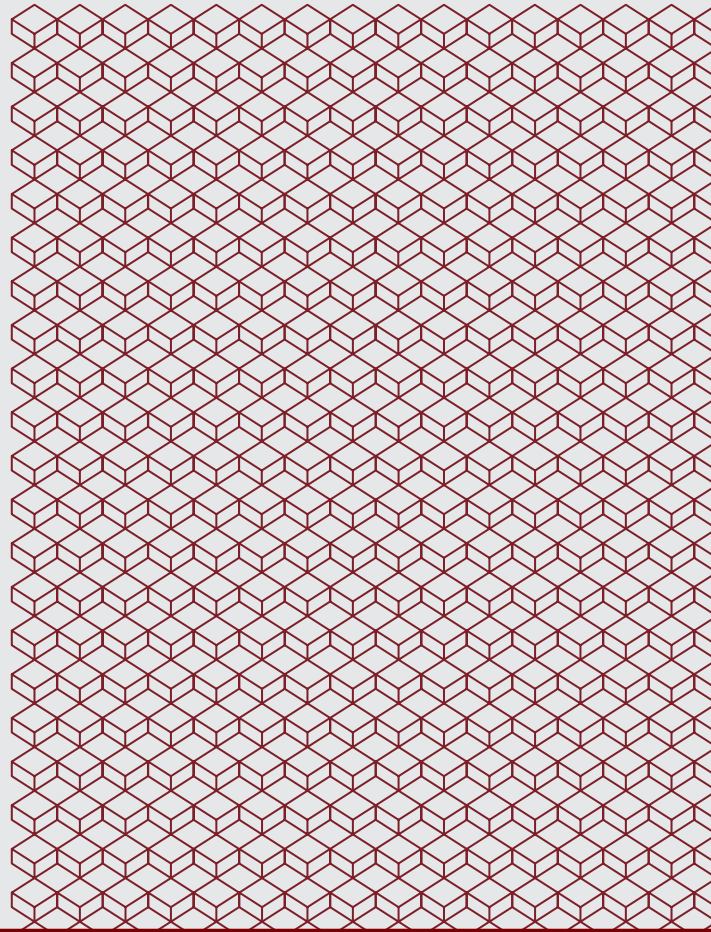


2020

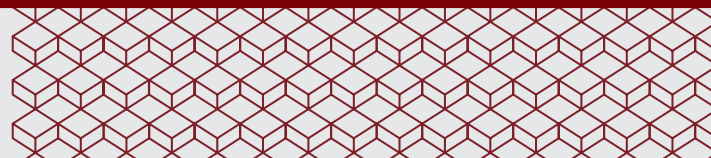


LES JEUNES
IHEDN



RAPPORT N°3 LES JEUNES ET LES NOUVEAUX VECTEURS DE COMMUNICATION FACE AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ

Contribution aux réflexions du Livre blanc de la sécurité intérieure



AUJOURD'HUI POUR LA SÉCURITÉ DE DEMAIN

**“ UN AVENIR, CELA SE FAÇONNE,
UN AVENIR, CELA SE VEUT.”**

Raymond BARRE

Concernée par les problématiques de sécurité et de défense, déterminée à appuyer nos institutions dans les politiques d'avenir qu'elles mettent en oeuvre, l'association des Jeunes IHEDN est résolument déterminée à s'engager pour la France et son avenir.

SOMMAIRE

Sommaire

Les réseaux sociaux : vecteurs de contenus viraux	9
Proposition n°1 - Investir les réseaux sociaux	10
Proposition n°2 - Personnification au travers d'un personnage fictif	12
Proposition n°3 - La gamification du <i>reporting</i>	12
L'école, premier acteur de la communication	14
Proposition n°1 - Sensibilisation et manifestations	14
Proposition n°2 - Développement du <i>MOOC</i>	15
L'approche ludique	16
Proposition n°1 - Le recours au jeu	16
Proposition n°2 - La réalisation d'une série télévisée	17

L'ASSOCIATION LES JEUNES IHEDN

COMMENT CONSTRUISONS-NOUS L'ENGAGEMENT ?

- **12**
DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
- **15**
NOMBRE DE COMITÉS D'ÉTUDE
- **18**
DÉLÉGATIONS INTERNATIONALES
- **150**
CADRES BÉNÉVOLES
- **+250**
ÉVÉNEMENTS PAR AN EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL
- **+1 500 000**
RAYONNEMENT MOYEN DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR 90 JOURS



PARRAINAGE

Les Jeunes IHEDN sont parrainés par la ministre des Armées ainsi que par le chef d'état major des armées.

LES JEUNES IHEDN

Les Jeunes IHEDN est la première association européenne et générationnelle sur les questions d'engagement, de défense et de sécurité. Elle est sous le double parrainage de la ministre des Armées et du chef d'état-major des armées.

L'association regroupe les auditeurs jeunes formés par l'Institut des hautes études de défense nationale et s'ouvre à l'ensemble de la jeunesse. Plateforme d'engagement et réservoir de réflexions, l'association offre, en France et à l'international, différents moyens de s'investir au profit des grands enjeux d'avenir qui animent notre pays.

Citoyenneté, défense, sécurité nationale, souveraineté ou encore relations internationales sont au nombre des thématiques sur lesquelles la jeunesse peut faire émerger des solutions concrètes et durables.

Cela passe par la sensibilisation du plus grand nombre et c'est là qu'interviennent toutes les sphères de l'engagement.



“
Mettre autour d'une seule et même table tous les représentants "jeunes" des forces de sécurité intérieure, sans uniforme, sans grade. Ils portent en eux, l'avenir de leur maison.”

LE COMITÉ SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Lancé en 2015 et fort d'une centaine de membres, le Comité sécurité intérieure des Jeunes IHEDN réunit les auditeurs qui, professionnels ou non, souhaitent réfléchir et faire découvrir la manière dont la sécurité est assurée sur l'ensemble du territoire national.

Force de proposition, le Comité participe régulièrement à des travaux de prospective et cherche à croiser différents regards sur une des missions essentielles de la puissance publique : assurer la sécurité du territoire.

Forces de sécurité – publique, civile ou sanitaire, préfet, maire, renseignements, administration pénitentiaire, participation des armées à la protection du territoire national, ce sont ces forces auxquelles le comité s'intéresse.

Le comité sécurité intérieure se compose d'une centaine de membres actifs. La majorité des professions et des grades y est représentée avec un dénominateur commun générationnel : la jeunesse.

Différents événements sont organisés (ateliers, visites, publications) afin de faire

connaître les questions de sécurité au plus grand nombre mais également de proposer des regards innovants sur les problématiques qui touchent les forces de sécurité intérieure.

Dans ce cadre, le Comité Sécurité Intérieure a notamment pu constituer une Task Force sur la police de sécurité du quotidien.

Contenant une analyse et des propositions originales, cette Task Force a pu illustrer, une nouvelle fois, les importantes capacités de mobilisation de l'association, la diversité des profils qui la constituent et la qualité de ses publications.

Le rapport rendu au Directeur de cabinet a permis de renforcer considérablement les synergies entre les institutions qui servent la sécurité de notre pays et ceux qui y contribuent ou qui en bénéficient.

FOCUS

L'ÉLABORATION DU RAPPORT



■ 2ÈME CONTRIBUTION AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Un rapport de 13 propositions sur la police de sécurité du quotidien a été rendu au ministère de l'Intérieur en mars 2018.

■ 2019 LANCEMENT DU LIVRE BLANC DE LA SI

NOV. 2019

RÉUNION EQ. PROJET

Echanges avec le cabinet du ministère de l'Intérieur sur les modalités de participation de l'association

DEC. 2019

QUESTIONS

Réception des questions formulées par le cabinet et constitution des pôles de réflexion

JANV. 2019

ÉLABORATION

Réunion avec les pôles et travaux ciblés

NOV. 2019

LETTRÉ DE MISSION

Transmission d'une lettre de mission au responsable du comité sécurité intérieure

DEC. 2019

PLANNIFICATION

Identification des méthodologies et mise en place des actions préparatoires

JANV. 2019

RESTITUTION

Restitution des trois rapports à l'équipe projet du ministère de l'Intérieur



LA MISSION

Défendre le territoire national, c'est tout d'abord un objectif : celui d'assurer à l'intérieur des frontières, l'ordre public et à l'extérieur, la préservation des intérêts nationaux. Défendre le territoire national, ce sont ensuite des actions : définir et prévenir les risques et les menaces, protéger et lutter contre leurs effets. Défendre le territoire national, c'est enfin – et surtout – construire un instrument : la sécurité intérieure. Cet enjeu ne saurait être une matière réservée car il concerne le corps social dans son intégralité, celui-là même qui est comptable de l'Etat, responsable de sa continuité et qui a un jour accepté de hisser la sécurité au rang de liberté.

Dans ce corps social, la jeunesse a assurément une place particulière bien que parfois, trop limitée. Ce constat, loin d'être de faiblesse anime notre association qui s'est rendue disponible auprès du ministère de l'Intérieur dans le cadre de la réalisation du Livre blanc de la sécurité intérieure.

Réfléchir au futur de la sécurité intérieure est une action intimement liée à la jeunesse pour au moins deux raisons : d'une part, pour l'appareil de défense comme pour celui de sécurité, les décisions prises aujourd'hui sont un socle duquel s'élèveront bien plus tard les effets recherchés et il y a fort à parier – sans jeunisme aucun – que les étudiants d'aujourd'hui seront les responsables de demain.

D'autre part, c'est aussi la jeunesse qui compose la majeure partie des effectifs de police, de gendarmerie, de sapeurs-pompiers, de douaniers, des services de renseignements, autant d'actifs, de réservistes, de volontaires et de motivés...

Cette double légitimité n'obère pas pour autant la sagesse de l'âge mais doit être prise en compte, car en matière militaire comme en matière de sécurité intérieure, être surpris, c'est déjà être pris.

Miser sur la jeunesse, c'est miser sur le consensus futur - et toujours délicat - de l'équilibre entre les contraintes induites par une sécurité nécessaire et la jouissance de la liberté dont elle a fait son apanage.

Ce rapport a été piloté par Monsieur Nicolas Boulanger, responsable du comité sécurité intérieure des Jeunes de l'IHEDN.

Dorian PETEY
Président



INSTITUTIONS ET JEUNESSE

La composition des différents pôles de recherche au sein du comité sécurité intérieure a permis de croiser les vues de différents jeunes appartenant aux institutions qui entrent dans le périmètre du Livre blanc de la sécurité intérieure. Elle a également fait intervenir des auditeurs qui ne connaissaient pas ce milieu.

RAPPORT N°3

LES JEUNES ET LES NOUVEAUX VECTEURS DE COMMUNICATION FACE AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ

Les nouvelles technologies ont bouleversé notre existence : elles sont désormais partie intégrante de notre fonctionnement. La diffusion de la connaissance et la recherche d'information autrefois cantonnée aux bancs de l'école et à la consultation des bibliothèques est désormais accessible à tous. Ce vecteur de communication est donc à utiliser pour sensibiliser davantage les jeunes sur les enjeux de sécurité.

Pour l'heure, la démarche de sensibilisation relative à la sécurité adressée aux jeunes français débute en classe de sixième, soit à 11 ans. Dans les cours d'éducation civique, la défense et la sécurité sont définies comme la parade contre les risques et menaces susceptibles d'affecter la vie de la Nation, notamment en ce qui concerne la protection de la population, l'intégrité du territoire et la permanence des institutions de la République. En ce sens, l'État a mis en place différents outils numériques de sensibilisation à la défense et à la sécurité destinés aux jeunes à travers des thèmes tels que le recrutement pour les forces armées, la déradicalisation ou la cybersécurité. Mais force est de constater que ceux-ci interviennent n'atteignent pas l'effet recherché.

Ce manque de réceptivité peut s'expliquer par différents constats : l'inadaptation des messages, l'utilisation insuffisante des outils numériques ou encore l'inadéquation entre le message et la tranche d'âge ciblée. Face aux évolutions de la société, la stratégie de sensibilisation de la jeunesse doit être modernisée en intégrant pleinement dans sa dimension éducative, une approche pratique, ludique (réseaux sociaux, YouTube, réalité virtuelle, jeux...). En ce sens, les recommandations ci-dessous permettent de faire prévaloir l'accessibilité, le ciblage, l'humour et le jeu afin de sensibiliser de façon optimale les jeunes aux enjeux de sécurité actuels et émergents.

CETTE NOTE DE SYNTHÈSE PROPOSE DONC UNE RÉFLEXION SUR CES PROBLÉMATIQUES AVEC TROIS AXES MAJEURS : L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX ; LA NÉCESSITÉ DE SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE PAR UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'INTÉGRATION D'UNE APPROCHE LUDIQUE.

Les réseaux sociaux : vecteurs de contenus viraux

Facebook, Instagram et YouTube sont parmi les sources d'informations principales des jeunes. 83% des jeunes âgés de 16 à 18 ans utilisent Instagram, près de 93% des 18-24 ans disposent d'un compte sur au moins un réseau social¹. L'utilisation de ces réseaux facilite néanmoins la diffusion de fakes news. L'essor de ces fausses informations joue un rôle prépondérant dans le développement du ressentiment contre les institutions, dont les forces de l'ordre.

L'affaire du « Faux blessé de Tolbiac » lors des manifestations d'avril 2018 contre la loi ORE en est une excellente illustration. Dans le rapport sur les services publics face à la radicalisation du 27 juin 2019², les rapporteurs Éric Diard et Éric Poulliat constatent que les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle dans le processus de radicalisation en donnant une résonance très forte à la propagande islamiste, en permettant de nouer rapidement des contacts et en créant des « phénomènes de groupe ». L'utilisation d'un réseau social tel que Skype a ainsi pu être évoquée comme outil d'em-brigadement.



On ne compte plus les nombreux cas d'utilisation des réseaux sociaux pour discréditer les forces de l'ordre dans leur intervention et entretenir, en plus d'une gêne opérationnelle, un effet de contamination. S'il y a un principe à retenir en matière de communication et de jeunesse c'est que la vérité des faits importe moins que la perception subjective qui peut en être faite. Si on associe à cela, la viralité des contenus et leur toute-puissance face aux instruments officiels de communication, on arrive rapidement à un déséquilibre néfaste à la sécurité.

Les réseaux sociaux sont, en ce sens, un vecteur clé sur lequel les pouvoirs publics doivent intervenir pour faciliter l'identification des fausses informations par les jeunes et ainsi les éclairer sur les enjeux de sécurité.

¹ https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/barometre-du-numerique-2018_031218.pdf?fbclid=IwAR0IzfkWRzO4rejOxrVPJubCC6zF-CeADnp3tOPWAtODg4e40XbrqxQ0lh30

² [http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rap-info/i2082/\(index\)/rapports-information](http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/15/rap-info/i2082/(index)/rapports-information)

Proposition n°1 - Investir les réseaux sociaux

Le ministère de l'Intérieur pourrait avoir tout intérêt à développer son mode de communication sur les réseaux sociaux sous peine de laisser la place « de la communication jeune » aux éléments nocifs et non constructifs. Trois directions cumulatives peuvent être empruntées : d'une part, il s'agirait de construire des chaînes propres et distinctes des pages institutionnelles des forces de l'ordre ou des entités du ministère de l'Intérieur. Ces chaînes proposeraient alors des contenus jeunes et pourraient, appuyer les différentes politiques de sécurité intérieure avec recul et humour.

D'autre part, il pourrait s'agir de collaborer avec des influenceurs (centaines de milliers d'abonnés) ou des micro-influenceurs (dizaine de milliers d'abonnés) pour étendre et adapter la communication à la jeunesse. Malheureusement les seuls prismes vidéo par lesquels on peut observer le travail des forces de l'ordre relèvent des enquêtes à sensation...

Enfin, il pourrait être judicieux de constituer un groupe spécialisé (sans base juridique) dont la mission serait de veiller les réseaux sociaux underground¹ afin d'avertir de contenus faux et discréditant les forces. Cette unité, placée sous le sceau de la confidentialité permettrait d'intervenir massivement par la mise en place de contre-mesures. Ce groupe pourrait également relever d'une unité spéciale de réserve (sur le format des USR² militaires).

Le développement d'un mode de communication jeune pourrait passer par le biais de vidéos périodiques, au format court, différents thèmes mêlant une institution, ses missions et les enjeux sécuritaires qui lui sont liés, pourraient être mis en place en partenariat avec des Youtubers, ou des influenceurs.

Le contenu de ces vidéos jouerait sur le sensationnel ou l'humour (en reprenant les codes d'internet et éventuellement la culture des mèmes, extrêmement populaire) pour susciter l'intérêt des jeunes sur des sujets a priori éloignés de leurs préoccupations actuelles. Selon le contenu proposé, et l'âge de leur audience, ces influenceurs pourraient être invités à accompagner des unités œuvrant pour la sécurité de notre pays (policiers, militaires, gendarmes, sapeurs-pompiers, préfets, maires, acteurs privés etc...) dans l'exercice de leur mission le temps d'une journée. L'intérêt des jeunes sera d'autant plus important si ce sont des unités spéciales telles que le RAID, le PGHM, la Brigade de sapeur-Pompier de Paris par exemple qui sont visées. Par ailleurs, par le biais de cette chaîne, une rubrique «Témoignages» peut être proposée en interviewant par exemple des professionnels de la sécurité partageant leur passion pour leur métier.

La notoriété des influenceurs accroîtra la visibilité de ce projet. Les

¹ Notamment les réseaux snapchat de groupes qui ne portent pas la France dans leur coeur.
² Unités spécialisées de réserve.

présentations des unités de forces de l'ordre de manière ludique pourraient faire naître des vocations et renforcer le rapprochement police-population.

Contraintes : Ce projet s'autofinancerait via le système de monétisation des contenus : si cela ne plaît pas, aucune dépense ne serait engagée. Cela permet d'éviter de gaspiller de l'argent dans des projets infructueux. Concernant les contraintes, il faudrait trouver un influenceur qui accepte de s'engager à long terme sur ce projet tout en faisant un travail de qualité. Par ailleurs, il faut bien réfléchir pour savoir si cet influenceur doit être une personne ou un groupe de personnes comme une association. Le fait d'avoir une seule personne permettra de s'identifier à un personnage. La plupart du temps, c'est l'institution qui parle et donc le sentiment de proximité est moindre entre l'auditeur et l'intervenant. Enfin, concernant les contraintes légales, il serait nécessaire de faire signer une charte précisant la confidentialité des échanges ainsi que la vérification des publications avant diffusion pour vérifier qu'il n'y ait pas d'éléments compromettant la sécurité des forces de l'ordre, leur image ou le bon déroulement d'une enquête.

Il est aussi possible de commencer par une expérience limitée, en proposant à des influenceurs déjà connus de produire quelques vidéos avec les forces de l'ordre, avant d'envisager la mise en place d'une chaîne YouTube ou d'un Instagram spécifique au Ministère de l'Intérieur.



Proposition n°2 - Personnification au travers d'un personnage fictif

Outre les partenariats avec des influenceurs, l'utilisation d'un personnage de fiction créé à cet effet avec une tonalité assez humoristique permettrait aux jeunes de s'identifier.

À l'image du Capitaine Europe créé par les institutions européennes. Ce personnage marquerait les esprits et serait présent sur différentes campagnes de communication des réseaux sociaux du Ministère de l'Intérieur et des forces de sécurité intérieure. Le public ciblé serait assez jeune.

Il serait aussi également d'impliquer les jeunes en mettant en valeur les contenus originaux créés autour ce personnage (fan fiction, web comics, voire même une série, etc...). L'objectif serait de cibler notamment les néophytes qui ne connaissent pas ou peu ces enjeux.

Contraintes : La difficulté sera de créer un personnage dans lequel les jeunes pourront s'identifier facilement, et ce quel que soit leur âge, leurs connaissances ou leur implication dans les enjeux de sécurité. La stratégie marketing (graphisme, format, référencement, etc) sera décisive dans l'impact de ce projet auprès de la jeunesse. Le recours à une agence de communication professionnelle sera a priori nécessaire, et le coût de ce type de prestation est en général assez élevé.

Proposition n°3 - La gamification du reporting

La gamification, ou ludification, est le fait d'intégrer certains mécanismes de jeu dans des processus qui n'ont pas pour vocation première d'être ludiques. Le caractère universel du jeu rend les domaines d'applications de la gamification très nombreux : on la retrouve dans des situations d'apprentissage, à l'instar des serious games qui sont désormais assez répandus, mais aussi beaucoup dans le fonctionnement, voire même le fondement, de sites web et de réseaux sociaux où elle permet de créer et fédérer des communautés en stimulant l'engagement.

La violence s'est aujourd'hui banalisée, notamment par le biais des réseaux sociaux. Or cette banalisation de la violence entraîne la facilité du passage à l'acte. Elle est devenue de ce fait, un réel enjeu de sécurité publique aujourd'hui. Nous proposons d'impliquer les jeunes dans la lutte contre la présence de tout contenu violent dans les réseaux sociaux. Il s'agirait de créer un contexte de honte (dit *Name and Shame*) en cas de diffusion de ce type de contenu. Un influenceur sur Instagram pourrait donner l'exemple aux jeunes. À l'inverse, afin d'inciter les jeunes à ne pas partager des contenus violents et ainsi les responsabiliser dès qu'ils ont accès à ce type de contenu, des titres sur les réseaux sociaux tels que « promoteur de la paix » pourraient être obtenus en cas de report de contenu violent. Cette approche permettrait de responsabiliser les jeunes sur ces enjeux. En tant qu'acteurs, ils se sentiraient plus concernés.

Contraintes : La mise en place de cette sensibilisation ne sera pas évidente. Il va falloir faire preuve de pédagogie et aller plus loin que de dire « veuillez ne pas partager les vidéos violentes ». Il faut expliquer pourquoi il ne faut pas les partager. C'est pourquoi il faut inciter les utilisateurs à régulariser eux-mêmes

leurs réseaux. En ce qui concerne le coût il diffuser une vidéo de storytelling expliquant les raisons de cette démarche. La création de cette vidéo impliquerait d'avoir recours à une agence spécialisée pour s'assurer de toucher l'audience ciblée.

En somme de ces propositions, il semblerait que le recours à un influenceur, cumulé à une vidéo de sensibilisation soit l'approche la plus efficiente sur les réseaux sociaux. Elle n'engendrerait pas de coûts excessifs et aurait un impact certain dans la sensibilisation des jeunes aux enjeux de sécurité. La mise en place d'un tel projet ne se fera pas du jour au lendemain et devra être encadrée par des professionnels de la sécurité et de la communication.



L'école, premier acteur de la communication

L'école, obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans révolus, en vertu de l'article L131-1 du Code de l'éducation, est le passage pour tous les jeunes. À ce titre l'École est un lieu essentiel pour sensibiliser aux enjeux de sécurité. À l'occasion de manifestations, au sein des programmes scolaires voire en créant un module dédié : le lieu d'apprentissage est propice à informer les élèves des enjeux liés à la sécurité intérieure.

Proposition n°1 - Sensibilisation et manifestations

L'intervention dans les écoles pourrait passer par le développement et la généralisation de rallyes du trinôme académique dans le domaine de la sécurité intérieure, à l'instar des trinômes Éducation nationale-Défense académiques, dont l'IHEDN est membre, aurait pour but de mener des actions de formation des enseignants sur les enjeux de sécurité.

Ces trinômes pourraient être développés dans le domaine de la sécurité intérieure par des visites de commissariats, ou brigades de gendarmerie, la participation des élèves à des cérémonies, la sensibilisation des professeurs via des cycles de conférences sur les questions de sécurité intérieure par exemple. En outre, il serait intéressant de proposer à tous les établissements secondaires de participer à un concours national.

Les élèves volontaires, par groupe de 4-5, réaliseraient une courte vidéo sur un sujet portant un des thèmes fixés en amont, en lien avec les enjeux de sécurité (les risques cybers, le partenariat des forces de l'ordre, l'essor de la sécurité privée, gendarmerie, les enjeux de l'espace, la vidéoprotection, la radicalisation, les violences conjugales etc.). Il y aurait dans un premier temps une phase de sélection au niveau régional, puis une autre au niveau national. La vidéo gagnante pourrait être ainsi utilisée comme véritable outil de sensibilisation sur les différents canaux de communication.

L'ouverture à de telles activités vers les élèves permettrait de créer une dynamique propice à diffuser l'esprit de défense et de sécurité dans l'Éducation nationale. Ce projet pourrait permettre de comprendre la vision des élèves de la sécurité aujourd'hui. Une synthèse de ces retours pourra enrichir les échanges et ajuster le message que souhaite faire passer le Ministère de l'Intérieur.

Contraintes : Les rallyes du trinôme académique, en partenariat avec l'IHEDN ne poseraient pas de contraintes particulières. Concernant la proposition du concours, le risque est que seuls les « bons » élèves se portent volontaires pour une telle démarche. Mais leur intervention pourrait susciter l'intérêt des autres élèves, simples spectateurs.

Proposition n°2 - Développement du MOOC

Le numérique permet de mettre à disposition des nouveaux outils d'apprentissages tels que les MOOC, véritables plateformes de cours en ligne. Des MOOCs sur des thèmes relatifs aux enjeux actuels de sécurité intérieure (radicalisation, cybercriminalité, violences, fakes news, protection des données etc..) » pourraient être proposés aux lycéens.

Les MOOCs seraient élaborés par les différentes institutions intervenant sur ces enjeux (CNIL, UCLAT, Services de police/gendarmerie, ...). Le contenu étant connexe à de nombreuses matières les professeurs de SES, d'EMC et d'histoire-géographie pourraient s'y référer. L'usage des MOOCs devait être sur la base du volontariat, il pourrait être valorisé par la délivrance d'une attestation de suivi et d'un bonus sur la notation de l'élève. La matière n'étant pas obligatoire, les jeunes volontaires se l'approprieraient plus facilement.

Cela permettrait de sensibiliser les jeunes mais également de les responsabiliser. L'apprentissage des thèmes abordés se ferait au rythme de l'utilisateur, en fonction de son niveau de progression.

Contraintes : Les contraintes financières et techniques pour ce projet sont faibles. Néanmoins, il faudrait prendre garde à ce que ces outils ne véhiculent pas de messages politiques. En outre, il conviendrait d'éviter l'écueil de la vulgarisation à outrance sans pour autant développer des outils numériques d'une trop grande complexité qui risqueraient de décourager les utilisateurs. Le succès de cette opération dépendant de la volonté des jeunes à suivre le MOOC, l'investissement peut être important face aux chances de succès incertaines.

En somme, l'ensemble de ces propositions rattachées à l'École sont liées. Il s'agit d'une démarche peu coûteuse. Dans un premier temps, il serait intéressant de favoriser les trinômes Éducation nationale-Défense académiques afin de former les enseignants, pour faciliter le développement du MOOC auprès des élèves et enfin, pourquoi pas, intégrer les enjeux de sécurité intérieure dans les programmes scolaires. Cette dernière étape, permettant d'engendrer des bénéfices à long terme, sera plus longue à mettre en œuvre, car elle supposerait de modifier les programmes scolaires existants.

L'approche ludique

Les jeunes consacrent aujourd'hui beaucoup de temps aux divertissements (jeux vidéo, séries, films etc.). D'après les chiffres du Ministère de la Culture, près de 90% des jeunes entre 11 et 25 ans jouent aux jeux vidéo. Intégrer le processus de sensibilisation de la jeunesse aux enjeux de sécurité par cette approche ludique semble aujourd'hui une nécessité.

Proposition n°1 - Le recours au jeu

Les jeunes apprennent davantage par l'amusement. L'utilisation du jeu est donc un excellent outil de sensibilisation et d'apprentissage.

Le jeu peut être un jeu de plateau, type « serious game » ou un jeu vidéo. Il est possible d'imaginer un scénario où le joueur serait un citoyen devant agir pour garantir la sécurité de son État. À sa disposition seront présents des moyens humains (acteurs étatiques, forces de l'ordre, agences de renseignement) et matériels. Il devra les utiliser à bon escient pour protéger son pays contre différentes menaces (informatique, spatiale, afflux de violences, propagation de fakes news) arrivant de toute part et par la même, peser sur la scène internationale. Ainsi, en cas de mauvaise approche du phénomène, le jeune sera confronté aux conséquences d'une cyber attaque, ou du partage de contenu violent sur les réseaux par exemple. Ce type de format pourrait être aussi proposé en simple application de jeu sur un jeu de plateau ou sur plateforme numérique.

Ce projet serait à la fois ludique, dynamique et pédagogique pour les jeunes, à la condition qu'il soit suffisamment qualitatif pour être pris au sérieux. Le succès du jeu *America's Army* développé par le *Department of Defense* aux États-Unis semble être un bon exemple.

Il pourrait également être judicieux de s'offrir l'aide de technologies novatrices comme la réalité virtuelle. La réalité virtuelle, par son aspect innovant et ludique, permet d'attirer une population jeune afin de l'amener à s'intéresser aux enjeux de sécurité et de défense. De plus, l'immersion vidéoludique offre une expérience interactive que n'apportent pas d'autres supports à l'instar du format vidéo classique. Le jeune pourrait alors découvrir les différents métiers de la police en prenant part, par exemple, à une enquête.

Contraintes : Ce projet risque également d'impliquer des coûts financiers conséquents. Il est également important de noter que le thème du jeu doit être bien ciblé pour que les jeunes aient envie d'y jouer. La plupart des jeux vidéo sur la Police n'ont pas connu de succès important, notamment en raison de la faible qualité du jeu.

Proposition n°2 - La réalisation d'une série télévisée

Outil de soft power utilisé par différents gouvernements, les séries télévisées sont un support de communication à fort impact. Le seul prisme télévisé par lequel sont perçues les différentes actions policières relève des immersions à sensation ou de séries datées, trop décalées ou centrées sur les enquêtes judiciaires (s'il est peut-être très ambitieux de concevoir une série sur le maintien de l'ordre, il peut être concevable d'identifier des axes d'approche s'y rapprochant sans verser dans un humour qui décrédibilise le travail des forces de sécurité intérieure comme c'est par exemple le cas pour la micro-série «commissariat central» de la chaîne W9).

Les séries sur les enjeux actuels de la sécurité permettraient de sensibiliser massivement les jeunes. Un partenariat assumé entre le Ministère de l'Intérieur et une chaîne de télévision faciliterait la production d'une série sur ces enjeux (série qui s'intéresserait à un univers directement perceptible par le jeune). La série donnerait une bonne image des services et pourrait glisser des informations relatives à la sécurité intérieure mais également extérieure. Différentes séries comme *Engrenages* ou *le Bureau des légendes* ont été très bien reçues par la jeunesse, et ont décuplé les possibilités de recrutements d'institutions comme la DGSE.

Ce projet serait une occasion de renforcer la conception française institutionnelle dans le panorama des séries de ce genre, à l'heure où la vision américaine est trop largement présente (Ex : fausses représentations de la justice).



Contraintes : Les coûts financiers risquent d'être conséquents dans la création d'une série mais constitueront un investissement fructueux pour les perspectives de recrutement et l'amélioration de l'image des forces de sécurité intérieure. A contrario une solution peu coûteuse consisterait à approcher une chaîne de télévision ayant déjà un projet de ce type, et à lui apporter un soutien limité si le sujet traité s'inscrit dans les thématiques recherchées. De plus, là encore, le vecteur qualitatif est primordial si l'on souhaite toucher efficacement le public jeune : un résultat peu satisfaisant aurait des conséquences néfastes en termes d'image sur les réseaux sociaux. Le scénario doit donc être adapté au public visé.

Ces propositions s'inscrivent toutes dans une approche ludique, via les nouveaux vecteurs de communication, pour contribuer à la sensibilisation des jeunes aux enjeux de sécurité. L'ensemble de ces propositions impliquerait des coûts financiers importants mais serait particulièrement bien adapté à un public jeune.



**LES JEUNES
IHEDN**

Jeunes-ihedn.org



PRÉSIDENTE

—
Dorian PETEY
PARIS
P : 06 33 16 25 84
dorian.petey@jeunes-ihedn.org

RÉGIONS

—
Antonin PEDOTTI
PARIS
P : 06 71 67 74 94
regions@jeunes-ihedn.org

INTERNATIONAL

—
Marguerite QUICHAUD
PARIS
P : 06 62 26 15 62
international@jeunes-ihedn.org

ÉTUDES

—
Alexandra HERMAN
PARIS
P : 06 76 03 67 57
alexandra.herman@jeunes-ihedn.org